

REUNION DU MARDI 10 JUILLET 2007

PRESENTS :

MM	LUTHRINGER	Jean	Maire
	FRANCK	Bernard	Adjoint
	HANS	Michel	Adjoint
Mmes	DREYER	Véronique	
	ROTHRA	Marie-Jeanne	
MM	LEHMANN	Fernand	
	GUILLEMAIN	Pierre	
	COMPERE	Jean-François	

EXCUSES : MM. BRETA Christian - HERRGOTT Dominique (procuration à M. le Maire) - WEHRLÉN Didier

EMPRUNTS - REMBOURSEMENTS

M. le Maire rappelle aux conseillers les emprunts prévus en 2005/2006 :

Pour la salle des fêtes :

- prêt avance TVA (sur 2 ans)	73 000.- €
- prêt avance subvention (sur 2 ans)	129 347.- €
- prêt principal (sur 20 ans)	242 337.- € (réalisé le 10/03/06)

Pour les travaux de voiries :

- prêt avance TVA (sur 2 ans)	15 305.- € (réalisé le 10/07/05)
- prêt avance subvention (sur 2 ans)	39 044.- €
- prêt principal (sur 10 ans)	39 044.- € (réalisé le 10/11/05)

La caisse du crédit mutuel demande le remboursement du prêt avance TVA voirie au 31/07/07, soit 15 305 €.

Il faut donc prévoir le remboursement de ce prêt : il manque des crédits au compte 16 (en investissement) pour un montant de 4 500 €.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à annuler les emprunts qui n'ont pas été faits.

Puis, M. le Maire s'est également renseigné pour un remboursement anticipé de 30 000 € sur le capital du prêt principal de la salle de 242 337 €.

Dans ce cas là, il existe deux solutions :

- soit on garde le nombre d'années de remboursement, le remboursement trimestriel serait donc de 3 799 €,
- soit on garde le même remboursement trimestriel qui est de 4 357 € et la durée du prêt est réduite d'environ 3 ans

Après discussion, le conseil municipal déciderait de garder le nombre d'annuité et de baisser le montant trimestriel.

La banque demande une indemnité de 577 € pour un remboursement anticipé de 30 000 €.

M. le Maire fera également un tableau d'amortissement pour un remboursement anticipé de 50 000 € afin de comparer les deux solutions.

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Travaux d'investissement :

- La couverture de la sacristie a été faite suite à une infiltration d'eau. Les travaux sont terminés pour un montant de 2 160 €. (montant prévu au budget : 6 000 €) ;
- Fenêtres de l'école maternelle : travaux prévus semaine 30 par l'entreprise MURA de Fellingring pour 11 200 € ;
- Cour de l'école-mairie : résultat des appels d'offres restreints :
 - entreprise Royer : 48 781.25 € TTC
 - entreprise Fritz-Golly : 45 749.39 € TTC

Travaux à réaliser pendant les congés.

Voir avec l'entreprise à cause du mur de soutènement de la cour : les travaux ne doivent pas être faits trop près à cause des vibrations...

Travaux de fonctionnement :

- remplacement des fenêtres de la maison communale par l'Entreprise MURA de Fellingring pour un montant de 4 383.21 € (5 940 € d'oyer/an) ;
- travaux WC extérieur école et public se poursuivent... le carrelage est pratiquement terminé. Les travaux de branchement se feront par une entreprise (entreprise Kraft) ;
- Rigoles à mettre en place au fond du village et au Baechel ;
- Remettre le pont du rûcher-école en état (nouvelles barrières de sécurité) : devis à demander.

ARCHIVAGE MAIRIE

Monsieur le Maire souhaiterait faire faire l'archivage de la mairie par des gens du métier. Un devis sera demandé au centre de gestion de Colmar.

C'est un travail lourd, il faudrait avoir une personne qui maîtrise le classement et qui nous conseille pour le départ.

LOTS FONDS DE COUPE

Il y a 13 demandes de fonds de coupe et 10 lots de préparés en forêt.

Il faut voir si les demandeurs de lots sur pâturage en 2006 ont terminé leurs lots (6 personnes sont concernées) A décider ultérieurement. Les personnes seront convoquées en mairie pour un tirage au sort.

TARIF SALLE : ADAPTATION

Monsieur le Maire soumet aux conseillers un nouveau prix pour la location de la salle uniquement (sans la cuisine, la vaisselle, la buvette...) : il propose un tarif de 50 €/jour. Le prix du chauffage sera en plus, si nécessaire.

Le conseil municipal accepte ce tarif.

SUBVENTION

Echange scolaire : monsieur le Maire soumet aux conseillers la demande de subvention du collège concernant 2 enfants pour un voyage linguistique en Allemagne. Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 50 € par enfant

APA : monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'APA (aide aux personnes âgées) et le conseil décide d'accorder la somme de 450 € de subvention pour 2007.

Sorties ski école : la commune prenait également en charge la moitié des sorties ski. Cette année, il n'y a eu qu'une sortie et la subvention s'élèverait à 44 €. Le conseil autorise le versement de cette subvention.

ENQUETE PUBLIQUE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une enquête publique d'assainissement aura lieu du 23 juillet au 6 septembre 2007. Cette enquête concerne :

- les zones à assainissement collectif
- les zones à assainissement non collectif

Monsieur le Maire propose de faire une réunion de travail le 30 août pour ce point, ainsi que pour discuter des problèmes qui sont apparus lors du contrôle des branchements sur le réseau collectif déjà réalisé.

Remarque : Le hangar Toussaint, qui s'était écroulé, est une véritable verrue paysagère. A voir avec le propriétaire.